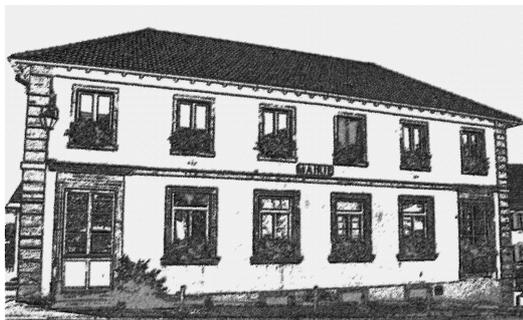


INFO & ACTU



MAIRIE DE CHÈVREMONT

DECEMBRE 2009

INCINERATION DES VEGETAUX : RAPPEL

Toute personne procédant à l'incinération de végétaux doit prendre les mesures nécessaires afin de ne pas porter atteinte à autrui :

- mise en tas des végétaux avant brûlage ;
- l'emplacement du feu doit être situé à 5m au moins à l'intérieur de la limite de propriété ;
- brûlage exclusivement par temps calme entre 8 h et 16 h ;
- une surveillance constante et directe doit être effectuée pendant toute la durée du brûlage ;
- toutes mesures devront être

prises pour intervenir en cas de propagation intempestive du feu ;

- la personne responsable de l'incinération devra s'assurer de l'extinction totale du feu avant de quitter les lieux.

Aucune période d'interdiction ou de déclaration d'incinération n'est prévue dans le cas où les brûlages ont bien lieu dans les terrains d'habitations, chantiers, ateliers ou usines.

Ces brûlages peuvent donc être pratiqués toute l'année sauf prescription ponctuelle.

Les incinérations pratiquées dans une zone comprise à l'intérieur ou à moins de 200m des bois, forêts, plantations et reboisements sont soumises à une réglementation :

- du 1er avril au 15 juin : interdiction d'écobuage
- du 15 février au 15 septembre : déclaration écrite à la commune au moins trois jours à l'avance
- en dehors de ces périodes : brûlage libre pour les propriétaires et les ayant-droit.

CAMPAGNE D'AFFOUAGE 2009-2010

La réunion de lancement de la campagne d'affouage pour l'année 2009/2010 s'est déroulée le samedi 14 novembre.

Bilan 2008/2009 :

Trente deux affouagistes ont façonné 610 stères de bois proposés par la municipalité.

Les grumes n'ont pas été vendues, suite à un prix proposé très inférieur à notre prix minimum fixé, entraînant une diminution de la quantité de bois d'affouage.

Cette année, trente quatre affouagistes se partageront les

320 stères répartis sur les parcelles 11- 19 - 20 - 27 et 28

La parcelle 11 est une parcelle à nettoyer, les consignes particulières ont été expliquées et devront être respectées.

Les affouagistes n'ayant pas signé le contrat d'exploitation peuvent passer en mairie pour le signer, afin de commencer les travaux dans la parcelle 11. Les affouagistes engageront les travaux sur les autres parcelles après avoir terminé les travaux sur la parcelle 11.

INFO OPTYMO

Ligne 21

En raison des travaux (annoncés dans Info & Actu de novembre), l'arrêt Chèvremont Champs est supprimé et ceci pendant toute la durée du chantier soit environ jusqu'à mi-décembre.

L'arrêt est en revanche maintenu pour les services scolaires.

Merci de votre compréhension

HAUT DEBIT : REUNION PUBLIQUE

Une réunion publique d'information sur le haut débit aura lieu le **lundi 14 décembre 2009 à 20 h**, salle communale « La Chougalante ». Cette réunion sera présidée par le Président du Conseil Général, Mr Yves Ackermann, accompagné du Directeur du Syndicat Mixte de l'Aire Urbaine (SMAU) et du Directeur du Service Informatique du Conseil Général.

CENTRE DE LOISIRS

Le Centre de loisirs ne fonctionnera pas pendant les vacances scolaires de Noël mais sera ouvert pendant celles de février :

- du 8 au 12 février : Thème « Histoire de neige »
- du 15 au 19 février : Thème « Carnaval à travers le monde »

ACTIVITÉS PROPOSÉES PAR LE CENTRE DE LOISIRS

Pensez à vous inscrire ou renouveler votre inscription aux différentes activités pour le prochain trimestre.

Vous trouverez les bulletins d'inscription sur notre site internet www.chevremont.fr rubrique *Vie Communale*, en mairie ou au Centre Culturel. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Marie-Paule au 06 81 35 79 04.

Aérobic (6-12 ans) : le lundi de 17h à 18h

Eveil Gymnique (4-6 ans) : le mardi de 17h à 18h.

Les cours sont dispensés par Isabelle Vilminot, bien connue des mamans qui participent aux cours de Step et de Gym proposés par « Pleine Forme » à la Chougalante.

Judo (6-12 ans) : le mercredi de 10h à 11h30 avec Mr Yoann Truch.

Poterie (6-12 ans) : le mercredi de 14h à 16h avec Lorette Brumpter.

Arts plastiques (6-12 ans) : le mercredi de 17h à 18h30 avec Sandrine De Poli.

Percussions (6-12 ans) : le jeudi de 16h45 à 17h45 avec Farid Boubrit intervenant de l'association « In Ouïe Cours » (Héricourt).

LA BIBLIOTHÈQUE sera ouverte normalement les mercredis 14h à 15h pendant les vacances scolaires. De nouveaux livres ont été achetés notamment sur les bricolages et la décoration de Noël. Venez découvrir également nos nouveaux romans, albums....

CHANGEMENT D'HORAIRES DE LA POSTE

Les services de la Poste nous ont informé des changements d'horaires de leur bureau de Chevremont à compter du 1er décembre 2009. Mr le Maire a demandé que la fermeture de 11h30 soit décalée à 12h30 afin de faciliter l'accès aux administrés. Nous attendons leur décision.

AGENDA

5 décembre :

- Repas des anciens
- Commémoration des Anciens Combattants morts en Afrique du Nord

6 décembre : Marché solidaire de la St Nicolas

14 décembre : Réunion haut débit

TRAVAUX EN COURS

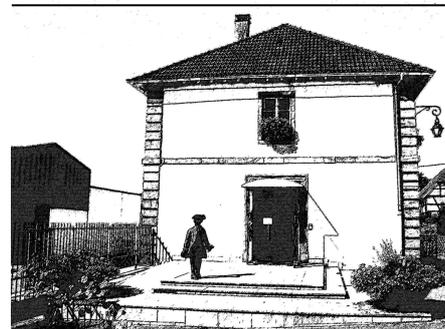
Les travaux de contournement touchent à leur fin. Le traçage au sol sera réalisé semaine 49 suivant la météo. La pose des candélabres et la reprise de la sortie depuis l'école de musique seront réalisés semaine 50.

Les espaces verts seront plantés en période propice, soit juste au début du printemps.

Les opérations préalables à la réception de la Crèche et de la Maison des Associations sont en cours, nous attendons les propositions de la Maîtrise d'œuvre pour la réalisation de la réception.

NOUS RECHERCHONS

Des informations sur le nom des rues du village pour nos prochains bulletins municipaux. Si vous connaissez leur origine, merci de bien vouloir nous en faire profiter et contactez la mairie !



MAIRIE

2 rue de l'Eglise
90340 CHEVREMONT

Téléphone : 03 84 21 08 56

Télécopie : 03 84 21 24 26

Accueil du public :

- lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8 h 00 à 12 h 00
- jeudi de 13 h 00 à 17 h 00
- samedi de 9 h 00 à 12 h 00

**RETROUVEZ-NOUS
SUR LE WEB !**

www.chevremont.fr